

**MINISTERE DES HYDROCARBURES**

**REPUBLIQUE DUCONGO**

**Unité\* Travail\* Progrès**

-----  
**CABINET**  
-----

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT,  
COORDONNATEUR DU POLE ECONOMIQUE,  
A L'OUVERTURE DE LA PREMIERE CONFERENCE  
INTERNATIONALE ET EXPOSITION SUR LES HYDROCARBURES  
AU CONGO (CIEHC-1)**

**Brazzaville, le 4 Octobre 2011**

**Messieurs les Ministres d'Etat,**

**Messieurs les Ministres,**

**Vénérables Sénateurs,**

**Honorables Députés,**

**Messieurs les Préfets ; Messieurs les Maires,**

**Messieurs les Ambassadeurs,**

**Messieurs les Représentants des Institutions Internationales,**

**Distingués invités, en vos rangs et grades,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la parole ici, dans ce Palais des Congrès, au nom de Son Excellence M. le Président de la République, à l'occasion de la première Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo.

Notre pays, le Congo, a l'ambition d'être un pays émergent à l'horizon 2025.

Afin de réaliser cette ambition, le Président de la République, M. Denis SASSOU-NGUESSO, dans son projet de société dénommé « **Le Chemin d'Avenir** », a fixé deux objectifs principaux et structurants :

- La modernisation,
- L'industrialisation.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Congo se doit d'optimiser ses sources de financement, d'augmenter ses recettes afin de faire face aux nombreux investissements, en vue de le moderniser et de l'industrialiser.

Sans dresser une liste à la PREVERT, il convient de souligner quelques projets structurants qui révèlent que nous sommes sur la bonne voie, on peut citer :

- La modernisation du Port de Pointe-Noire ;
- La construction de la Route Pointe-Noire/Brazzaville ;
- La mise en place des infrastructures du boulevard énergétique congolais, avec notamment le démarrage de la Centrale hydro-électrique d'Imboulou de 120 MW et celle de Côte Matève, alimentée par du gaz de 2 x 150 MW, ainsi que la réhabilitation du réseau Haute Tension entre Pointe-Noire et Brazzaville.
- Le lancement du projet visant à raccorder le Congo sur la fibre optique.

La liste est longue et ces quelques exemples mettent en perspective un environnement propice pour faire des affaires au Congo.

Pour réaliser tous ces investissements, le secteur des hydrocarbures, qui contribue à hauteur de 80 % des recettes de l'Etat, doit continuer de jouer son rôle de locomotive et d'acteur économique majeur.

En suivant le discours du Ministre des Hydrocarbures, j'ai bien noté que les perspectives du secteur pétrolier congolais laissent augurer des lendemains encore prometteurs.

Il y a encore des possibilités pour investir dans ce secteur stratégique.

En effet, le Congo a pris toutes les mesures visant à rassurer et à attirer toutes celles et tous ceux qui veulent se lancer dans la grande aventure du secteur pétrolier congolais.

Parmi ces mesures, la révision du cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier Amont et la mise à jour du domaine minier s'inscrivent dans ce cadre.

En outre, le climat de paix et de sécurité, qui règne sur toute l'étendue du territoire, contribue également au renforcement de la sécurisation des investissements.

Cette conférence va donner l'occasion d'échanger, de discuter, de s'informer sur le secteur des hydrocarbures au Congo, aussi bien dans l'Amont que dans l'Aval.

Je saisis cette occasion pour saluer tous les investisseurs, tous les acteurs, toutes les parties prenantes qui ont bien voulu prendre part à ce grand événement.

J'invite nos futurs partenaires à profiter de cette conférence pour prendre toutes les informations et tous les contacts qui leur seront utiles pour étudier les opportunités d'affaires à réaliser au Congo.

Avant de terminer, je voudrai vous rappeler quelques principes fondamentaux de notre programme de société « **le Chemin d'Avenir** » :

- Nous voulons, au Congo, des entreprises qui ont le respect des règles, de la réglementation congolaise.
- Nous voulons, au Congo, des entreprises plus innovantes.
- Nous voulons, au Congo, des entreprises respectueuses de l'environnement naturel et humain.
- Nous voulons, au Congo, des entreprises qui contribuent à l'essor économique, social et culturel, qui mettent l'accent sur la formation et le développement des compétences locales.
- Nous voulons, au Congo, des entreprises citoyennes, qui mettent en place un modèle industriel acceptable et accepté par toutes les parties prenantes.

En respectant ces principes, les acteurs du secteur pétrolier continueront de jouer un rôle moteur, tout en conjuguant

contribution à la croissance, respect de l'environnement, prise en compte des problématiques sociales et sociétales pour un développement harmonieux du Congo, en vue de jeter les bases de l'émergence de notre pays à l'horizon 2025.

Je vous invite à participer à la **construction du Chemin d'Avenir congolais, en nouant des partenariats responsables et durables au Congo.**

Bonne conférence et bon séjour au Congo.

Je vous remercie.